

## Qui sommes nous ?

L'Association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte intervient depuis plus de 70 ans auprès des habitants de la Haute-Loire dans le cadre de missions confiées principalement par l'Etat et le Conseil du Département.

L'Association s'inscrit dans la philosophie des « Sauvegardes », associations de l'après-guerre, œuvrant essentiellement dans le champ de l'inadaptation sociale.

Celle-ci se caractérise par une approche non discriminative du handicap ou de l'inadaptation sociale, visant à ne pas stigmatiser les personnes par leurs difficultés, et à revendiquer pour chacun les droits de tous.



53 bis chemins de Gendriac - Mons  
43000 Le PUY-EN-VELAY



04 71 02 24 77



siegesocial@asea43.org



www.asea43.org

Elle a pour objet de « Sauvegarder et faire valoir les droits fondamentaux de l'enfant à l'adulte, en vue de favoriser l'accès à une citoyenneté pleine et entière, notamment lorsque celle-ci est mise en péril par la pauvreté, l'exclusion, l'inadaptation ou un handicap quel qu'il soit ».

Ce sont essentiellement autour de valeurs humanistes et de considérations relatives au droit des personnes, que la Sauvegarde pour l'Enfant à l'Adulte de la Haute-Loire reconnaît chacun dans son identité individuelle et collective.

## Nos valeurs

### La dignité des personnes

L'Association pose le principe que toute personne est unique et doit être reconnue dans son altérité sans être réduite à ses difficultés. Elle pose le principe que toute personne est apte à évoluer, à devenir davantage autonome et donc actrice de sa propre vie si elle est accompagnée avec pertinence.

### La citoyenneté

L'Association vise l'accès à la citoyenneté des personnes accompagnées. Elle pose le débat démocratique comme un modèle.

### La solidarité

L'Association promeut le principe de solidarité particulièrement envers les personnes les plus en difficulté dans notre société. Cela implique l'engagement civique d'hommes et de femmes, créant une interface pertinente entre le pouvoir politique et les plus démunis afin de favoriser l'expression collective de leurs besoins.

### La laïcité

C'est un principe auquel l'Association est attachée. Elle respecte le droit à la liberté de pensée et de conscience pour chacun.

### La responsabilité

L'engagement de l'Association au cœur des problématiques sociales et des missions qui lui sont confiées, lui impose des exigences d'organisation et de fonctionnement de qualité qu'elle s'engage à évaluer et à améliorer régulièrement.

### L'engagement

L'Association ne se limite pas à fournir des prestations de service en prolongement des dispositifs existants dans une mission de service public ou d'intérêt général. Elle exprime sa volonté d'adaptation, de créativité et de propositions.

# ASEA 43

## Association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte



ASEA 43

Association Sauvegarde  
de l'Enfant à l'Adulte

www.asea43.org



